



Conseil municipal

Législature 2015-2020
Délibération **D 151-2019 P**
Séance du 29 janvier 2019

PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement de 2 240 000 F pour la construction de 5 terrains de tennis provisoires, dont 3 couverts par une bulle, sur la parcelle N° 10017 à Plan-les-Ouates

vu la présence du tennis club de Plan-les-Ouates en bordure de la route de Base,

vu l'emprise nécessaire aux travaux du futur tramway Genève-St-Julien qui amputera le tennis de trois de ses cinq courts,

vu l'incompatibilité des plannings de réalisation du tramway, des infrastructures et immeubles prévus sur les pièces D et Ea du PLQ N° 30043-529 des Cherpines, dit du « Rolliet »,

vu la délibération D 21A-2016 relative au crédit d'engagement de 2 240 000 F pour la construction d'une halle abritant 3 terrains de tennis provisoires sur la parcelle N 10043 à Plan-les-Ouates, votée par le Conseil municipal le 26 avril 2016, parcelle jouxtant le tennis actuel,

vu la volonté du Conseil administratif de réaliser le tennis provisoire sur une parcelle située à distance raisonnable des travaux de construction précités, afin de limiter les nuisances des travaux sans empêcher ceux-ci de se dérouler dans les meilleures conditions,

vu l'acquisition de la parcelle N 10017 située dans la zone sportive des Cherpines, par la Commune de Plan-les-Ouates, selon délibération du Conseil municipal du 9 décembre 2014,

vu la possibilité de réaliser le tennis provisoire sur ladite parcelle en raison du classement de celle-ci en zone de verdure permettant ce type d'équipement,

vu le préavis favorable du Tennis Club de Plan-les-Ouates pour son déménagement provisoire dans l'enceinte de l'actuel centre sportif des Cherpines,

vu le préavis de principe de la Commission sport du 18 décembre 2018 sur l'information par le Conseil administratif d'un projet de réalisation d'un tennis provisoire sur la parcelle N 10017, préavis autorisant celui-ci à présenter la présente délibération pour autant que le coût soit proche de celui voté par le biais de la délibération D 21A-2016,

vu que ce déménagement engendre l'abandon du projet de tennis provisoire sur la parcelle N 10043, soit par-là l'annulation de la délibération D 21A-2016,

vu l'intégration dans la présente délibération du crédit d'étude de 162 000 F destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement provisoire sur la parcelle N° 10043, par le biais de la délibération D 79-2014 votée par le Conseil municipal le 28 janvier 2014,

vu l'exposé des motifs EM 151-2019, de janvier 2019, comprenant le descriptif du projet, l'estimation du coût des travaux et les plans relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par x oui, x non et x abstention

1. D'annuler la délibération D 21A-2016 relative au crédit d'engagement de 2 240 000 F destiné à la construction d'une halle abritant 3 terrains de tennis provisoires sur la parcelle N 10043 à Plan-les-Ouates.
2. D'accepter la construction sur la parcelle N 10017 à Plan-les-Ouates, de cinq terrains de tennis provisoires, dont trois seront couverts par une bulle durant la saison hivernale.
3. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 2 240 000 F destiné à financer et à entreprendre ces travaux, ainsi que les frais d'études engagés pour les délibérations D 79-2014 et D 21A-2016.
4. De comptabiliser la dépense brute prévue de 2 240 000 F dans le compte des investissements, sous rubrique N 5040, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir le montant net prévu de 2 240 000 F au moyen de 10 annuités qui figureront au budget du compte de résultats, sous rubrique N 3300 « amortissements planifiés des immobilisations corporelles du patrimoine administratif », dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2020.
6. De mandater le Conseil administratif, pour négocier les valeurs de remplacement et déménagement du terrain avec les opérations foncières de l'Etat en lien avec l'impact du tram sur les terrains actuels du TCPLO.

Commune de Plan-les-Ouates

EXPOSE DES MOTIFS N°151-2019

▪ Message aux membres du Conseil municipal ▪

OBJET:

**CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ
TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS
PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N° 10017 À PLAN-LES-OUATES**

2 240 000 F

Plan-les-Ouates – janvier 2019

CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N° 10017 À PLAN-LES-OUATES

EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Préambule

Depuis 30 ans, le **Tennis Club des Petites-Fontaines (TCPF)**, devenu le **Tennis Club de Plan-les-Ouates** en juin 2012 (ci-après TCPLO), propose à la population de la Commune et de ses environs des activités et animations liées à la pratique du tennis. Grâce au mouvement junior très dynamique, la Commune dispose d'une structure de formation reconnue pour la qualité des prestations qu'elle propose et les valeurs qu'elle promeut.

2. Généralités et objectifs du projet

Depuis plusieurs années, le TCPLO fait part de ses besoins en terrains supplémentaires., si possible couverts afin d'assurer une activité tout au long de l'année, indépendamment des conditions climatiques, ce qui est une nécessité notamment pour les cours et entraînements juniors.

D'ici fin 2019, les travaux du futur tram devant desservir le quartier des Cherpines condamneront trois des cinq terrains actuels. Par la suite, les deux terrains restant seront également détruits afin de pouvoir construire des logements.

Afin de garantir la pérennité du TCPLO il est indispensable de pouvoir offrir une solution provisoire jusqu'à la réalisation des tennis définitifs prévus sur la pièce D.

A. Historique

En 2016, un crédit d'engagement de 2 240 000 F avait été voté par le Conseil municipal afin de réaliser 3 terrains de tennis provisoires couverts par une halle sur la parcelle 10043 (cf. délibération D 21A-2016) pour remplacer ceux qui disparaîtront lors des travaux du tram.

Dans l'attente d'une date effective de démarrage de ces travaux, cette délibération n'a pas encore été mise en œuvre.

B. Généralités et objectifs du projet

Au vu des nuisances que les travaux du tram généreront pour les joueurs (bruit, poussière, etc), tout comme les complications dues à la présence des bâtiments du tennis pour les travaux à mener, l'idée de déplacer entièrement les cinq courts loin du chantier a fait son chemin. Le Conseil administratif propose donc de réaliser cinq courts provisoires, dont trois chauffés et couverts par une bulle amovible pour la saison hivernale, sur la parcelle 10017 aux Cherpines. Cette parcelle, située à côté de l'actuel parking lui aussi provisoire a été acquise par la Commune à la fin 2014.

Afin de combler la perte des vestiaires et bureaux actuels, la mise à disposition de l'ancienne Buvette et des anciens vestiaires a été proposée au club dans le cadre de la présentation du projet.

Cette infrastructure ayant un statut provisoire, certains de ses éléments, comme la couverture des courts ou le système de chauffage mobile à pellets, pourront être soit revendus, soit être réutilisés en d'autres lieux (chauffage pour la patinoire par ex.).

Ce nouveau projet provisoire remplace et annule le précédent (D 21A-2016).

C. Constat

Le club manque de terrains en général, couverts et éclairés en particulier, pour assurer ses activités toute l'année. Ce projet permettra d'éviter la fermeture du club en raison de la démolition des courts en lien avec l'arrivée du tram et par la suite la construction des logements, mais ne permettra pas de répondre aux besoins à long terme auxquels il faudra répondre par la réalisation d'un tennis sur la pièce D.

Le TCPLO, qui a été consulté est satisfait de cette variante de cinq terrains provisoires au stade des Cherpines, qui correspond aux réels besoins du Club et de ses nombreux membres

En effet, l'état d'avancement du projet d'urbanisation des Cherpines et les délais inhérents à sa réalisation laissent entrevoir quelques années encore avant que le TCPLO puisse prendre ses quartiers dans la nouvelle zone sportive prévue (pièce D).

3. Explications techniques

Les terrains seront construits avec le minimum d'aménagement, seules des barrières seront placées autour des terrains afin de sécuriser la zone de jeu. Nous envisageons d'acquérir des containers de stockage permettant au TCPLO de ranger le matériel de cours. En termes d'aménagements extérieurs, seul un cheminement permettra d'accéder aux terrains. Une signalétique sera également placée dans le centre sportif des Cherpines

Afin de pouvoir couvrir trois des cinq terrains par une bulle, il sera nécessaire de prévoir des accès pour les véhicules, ainsi que les fondations permettant de fixer la bulle. Pour répondre aux normes énergétiques et pouvoir chauffer la bulle à une température de maximum de 15 degrés, une station de chauffage à pellets mobile devra être construite.

4. Annexes

Plan de situation, estimation des coûts.

5. Procédure administrative

Une demande d'autorisation doit être déposée pour ce projet.

6. Calcul du montant du crédit d'engagement

Nous proposons donc un crédit d'engagement destiné à la construction de cinq terrains et l'acquisition d'une bulle permettant de couvrir trois d'entre eux en hiver.

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous demande de voter ce crédit d'engagement de 2 240 000 F, qui annule et remplace la délibération D 21A-2016 du même montant.

Le Conseil administratif

SEE/NE – janvier 2019

**CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE
CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS
COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À
PLAN-LES-OUATES**

Annexe 1

Estimation du coût des travaux



Commune de Plan-les-Ouates

CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □

SCA/SEE

Janvier 2019

CREDIT D' ENGAGEMENT

A - Travaux préliminaires, terrassement, canalisations

1 Travaux préliminaires, installations de chantier	fr. 23'760.00
2 Terrassements, stabilisation	fr. 86'594.00
3 Canalisations	fr. 64'354.40
Total Travaux HT	fr. 174'708.40

B - Infrastructure des terrains et des abords

1 Construction (bordures, socles)	fr. 178'374.00
2 Infrastructure (géotextile et grave)	fr. 66'500.00
3 Superstructure, revêtement en enrobé bitumineux	fr. 133'370.00
4 Revêtement de sol des terrains tennis	fr. 233'270.00
5 Halle gonflable 3 courts	fr. 360'000.00
6 Chaudière et réservoir à pellets	fr. 225'000.00
Total Travaux HT	fr. 1'196'514.00

C - Bâtiment

1 Aménagements extérieurs (enrobé, pavés...)	fr. 56'470.00
2 Conteneurs de stockage pour matériel TC PLO	fr. 12'000.00
3 Signalétique pour le TC PLO	fr. 10'000.00
4 Clotûre terrains simple torsion- hauteur 3m + filets de tension	fr. 84'930.00
5 Portails	fr. 6'300.00
Total Travaux HT	fr. 169'700.00

D - Électricité

1 Raccordement de l'installation (fouilles)	
2 Éclairage deux courts extérieurs	fr. 70'000.00
3 Armoire électrique	
4 Éclairage de sécurité (blocs, câblage, raccordement)	
Total Travaux HT	fr. 70'000.00

E - Honoraires et frais annexes

1	Projet de l'ouvrage (études, calculs, plans, plannings...)	
2	Réalisation (surveillance, contrôle, suivi financier...)	
3	Mise en service, achèvement (vérifications, réception)	fr. 55'000.00
4	Documentation de l'ouvrage	
5	Direction des travaux de garantie	
Total Travaux HT		fr. 55'000.00

F - Frais Maître de l'Ouvrage

1	Taxe SIG de raccordement électrique		fr. 20'200.00
2	Assurance RC/ TCMO		fr. 3'000.00
3	Autorisations, émoluments		fr. 2'000.00
4	Crédit d'étude EM 79-2014 (162'000.00 TTC)		fr. 150'000.00
5	Frais d'études de la parcelle 10'043 (75'500.00 TTC)		fr. 71'686.50
6	Divers et imprévus : 10%	1'665'922.40	fr. 166'592.24
Total débours et imprévus HT			fr. 413'478.74

Total des coûts, études, frais, honoraires et taxes	fr. 2'079'401.14
TVA 7.7 %	fr. 160'113.89

TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT**2'240'000.00**

**CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE
CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT
TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE
N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □**

Annexe 2

**Financement et coûts induits
Investissement**

SF - Janvier 2019

Financement

CREDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES- OUATES □ □

1	Crédit brut	2'240'000.00
---	-------------	--------------

2 Recettes

2.1	Subventions cantonales	fr. -
2.2	Participation des routes cantonales	fr. -
2.3	Taxe d'équipement	fr. -
2.4	Taxe d'écoulement	fr. -
2.5	Sport-Toto	fr. -
2.6	Subventions fédérales	fr. -
2.7	Divers	fr. -

	Crédit net	fr. 2'240'000.00
--	------------	------------------

3 Commentaires

Evaluation des coûts induits

CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □

1 Revenus annuels 0.00

Total des revenus annuels

2 Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
2.1 Charges financières		2'240'000.00	2.50%	fr. 56'000.00
2.2 Amortissements	10	2'240'000.00	10.00%	fr. 224'000.00
2.3 Charges de personnel			0.00%	fr. -
2.4 Energie		2'240'000.00	0.50%	fr. 11'200.00
2.5 Matériel et fournitures				fr. -
2.6 Maintenance par des tiers				fr. -
2.7 Prestations de tiers				fr. -
2.8 Divers, subvention complémentaire				fr. -
Total des charges pour la première année				fr. 291'200.00

3 Coûts induits pour la première année fr. 291'200.00

Investissement

CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □

PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global 2'240'000.00

Répartition selon plan des investissements

	2018	2019	2020	Total
Dépenses brutes prévues	240'000.00	1'500'000.00	500'000.00	2'240'000.00
Recettes estimées				0.00

Total dépenses nettes 240'000.00 1'500'000.00 500'000.00 2'240'000.00

PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit pour la réalisation 2'240'000.00

Répartition selon exécution

	2018	2019	2020	Total
Dépenses brutes prévues	240'000.00	1'500'000.00	500'000.00	2'240'000.00
Recettes estimées				0.00

Total dépenses nettes 240'000.00 1'500'000.00 500'000.00 2'240'000.00



**CREDIT D'AMORCEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE
CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT
TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE
N°10017 À PLAN-LES-OUATES** □ □

Annexe 3

Documents techniques

NOMMER LES DOCUMENTS JOINTS

SF - Janvier 2019

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture
 Mise en oeuvre du réseau de transports collectifs
ADAPTATION DES LIGNES DE TRAMWAYS

TRAMWAY PALETTES - ZIPLO - PERLY-DOUAINE

Réseau tramways
 Existent
 Projet

Secteur(s) : S3

o. Indications sur les terrains requis
 o04. Plan d'emprises
 PK 1.460 à PK 2.000
 OPAPIF, Art. 3 al.2

Echelle(s) : **1/500**
 PROJET DEFINITIF [DOSSIER D'APPROBATION DES PLANS]
 Planches n° : **76**
 Index : **0**

LIENS
 ZS ingénieurs civils - 1212 Chem. Suisse
 RGR ingénieurs conseils - 1217 Chem. Suisse
 scf ingénierie générale - 1213 Pâlis-Lancy - Suisse
 Trafotec ingénieurs conseils - 1212 Chem. Suisse
 SYSTRA - 1802 Lancy - France
 Concepto - 16320 Bayeux - France
 p.a. ZS ingénieurs civils sa
 P. de la Grand-Voie - 1 - CH-1203 GENEVE
 022 919 59 56
 022 919 59 56
 022 919 59 56

Ecotec environnement - 1202 Genève - Suisse
 Géom - 1212 Chem. Suisse

indice	date	modification	esq	vérifé	approuvé
0	30.09.2016	Elaboration du document	MG	JH	BC
A					
B					
C					

Document n° TGSJ_PAP_P76_S3_1460-2000_GEO_EMP_0
 Date : 30.09.2016

Le Maître de l'Ouvrage
 Clafy Lepage
 Bernard Zurbrügg
 Transports publics genevois


LEGENDE

- Emprise définitive sur parcelle privée
- Emprise provisoire
- Emprise définitive sur domaine privé de l'Etat de Genève
- Emprise provisoire sur domaine public communal
- Mâts TPG
- Accrochages lignes TPG aux façades
- Périmètre projet
- Périmètre travaux
- Bâtiment hors-sol existant
- Bâtiment sous-sol existant

Données cadastrales du 15.09.2016

LISTE DES REFERENCES EXTERNES

TGSJ_PAP_PLANIMETRIE_PROJET_RSJR_2016_10_04.dwg
 TGSJ_PAP_PLANIMETRIE_BUR_2016_09_22.dwg
 TGSJ_PAP_EXTRAITON_L4_GEO_2016_09_30.dwg



FICHE N°207
 Propriétaire : Domaine public communal
 Parcelle n° : 15290
 Surface parcelle : 1'036 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : 1'036 m2

FICHE N°68
 Propriétaire : COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
 Parcelle n° : 10019
 Surface parcelle : 1'180 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 154 m2

FICHE N° 68
 Propriétaire : COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
 Parcelle n° : 10020
 Surface parcelle : 8'460 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 111 m2

FICHE N°68
 Propriétaire : COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
 Parcelle n° : 10021
 Surface parcelle : 2'050 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 323 m2

FICHE N°74
 Propriétaire : AFFOLTER Reto
 STAUFFER Edouard
 Parcelle n° : 11052
 Surface parcelle : 3'648 m2
 Surface emprise définitive : - m2
 Surface emprise provisoire : env. 119 m2

FICHE N°76
 Propriétaire : Commune de Plan-les-Ouates
 Parcelle n° : 7170
 Surface parcelle : 7'986 m2
 Surface emprise définitive : env. 872 m2
 Surface emprise provisoire : env. 287 m2

FICHE N°75
 Propriétaire : PATP DEVELOPPEMENT SA
 FORUM DES VENTES ET DE
 PROMOTIONS IMMOBILIERES SA
 PILLET Paul Benoit Gérard
 Parcelle n° : 7169
 Surface parcelle : 7'986 m2
 Surface emprise définitive : env. 1'365 m2
 Surface emprise provisoire : env. 652 m2

FICHE N°57
 Propriétaire : COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
 Parcelle n° : 10043
 Surface parcelle : 10'134 m2
 Surface emprise définitive : env. 95 m2
 Surface emprise provisoire : env. 139 m2

FICHE N°58
 Propriétaire : ETAT DE GENEVE
 Parcelle n° : 6918
 Surface parcelle : 35'994 m2
 Surface emprise définitive : env. 2'475 m2
 Surface emprise provisoire : env. 1'917 m2

FICHE N°205
 Propriétaire : Domaine public communal
 Parcelle n° : 6796
 Surface parcelle : 1'321 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 284 m2

FICHE N°78
 Propriétaire : GARDEN CENTRE SCHILLIGER SA
 Parcelle n° : 16124
 Surface parcelle : 3'599 m2
 Surface emprise définitive : env. 94 m2
 Surface emprise provisoire : env. 234 m2

FICHE N°77
 Propriétaire : SUAREZ José Antonio
 Parcelle n° : 11051
 Surface parcelle : 3'649 m2
 Surface emprise définitive : env. 1'073 m2
 Surface emprise provisoire : env. 1'364 m2

FICHE N°206
 Propriétaire : Domaine public communal
 Parcelle n° : 15289
 Surface parcelle : 600 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 58 m2

FICHE N°65
 Propriétaire : LRG GROUPE SA
 Parcelle n° : 10812
 Surface parcelle : 37'379 m2
 Surface emprise définitive : env. 40 m2
 Surface emprise provisoire : env. 1'473 m2

FICHE N°64
 Propriétaire : JULLERAT Michel André
 Parcelle n° : 10820
 Surface parcelle : 9'999 m2
 Surface emprise définitive : env. 485 m2
 Surface emprise provisoire : env. 856 m2

FICHE N°63
 Propriétaire : ANTES SA
 Parcelle n° : 10742
 Surface parcelle : 7'710 m2
 Surface emprise définitive : env. 207 m2
 Surface emprise provisoire : env. 1'073 m2

FICHE N°58
 Propriétaire : ETAT DE GENEVE
 Parcelle n° : 10708
 Surface parcelle : 1 m2
 Surface emprise définitive : 1 m2
 Surface emprise provisoire : -

FICHE N°58
 Propriétaire : ETAT DE GENEVE
 Parcelle n° : 10706
 Surface parcelle : 8 m2
 Surface emprise définitive : env. 5 m2
 Surface emprise provisoire : env. 3 m2

FICHE N°62
 Propriétaire : GROSJEAN Marcel Frank
 Parcelle n° : 10596
 Surface parcelle : 2'335 m2
 Surface emprise définitive : env. 56 m2
 Surface emprise provisoire : env. 530 m2

FICHE N°61
 Propriétaire : Dependance de 6812
 Parcelle n° : 6750
 Surface parcelle : 402 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 88 m2

FICHE N°61
 Propriétaire : NESSLER Rodolphe Alexandre Joseph
 Parcelle n° : 6812
 Surface parcelle : 2'464 m2
 Surface emprise définitive : -
 Surface emprise provisoire : env. 242 m2

FICHE N°60
 Propriétaire : NESSLER Rodolphe Alexandre Joseph
 Parcelle n° : 10581
 Surface parcelle : 5'965 m2
 Surface emprise définitive : env. 41 m2
 Surface emprise provisoire : env. 215 m2

FICHE N°59
 Propriétaire : COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
 Parcelle n° : 6759
 Surface parcelle : 5'049 m2
 Surface emprise définitive : env. 72 m2
 Surface emprise provisoire : env. 293 m2